

Le, 4 octobre 2016

À une assemblée régulière du conseil de Ville de St-Pamphile tenue à la salle du conseil le 4 octobre 2016 à 20 heures, à laquelle assemblée étaient présents : M. Mario Leblanc, maire, les conseillers : Mme Francine Couette, Mme Marlène Bourgault, MM. Clermont Pelletier, Simon Pelletier Luc Paris et Jean-René Boucher tous membres du conseil et formant quorum. Il a été étudié, statué et décrété ce qui suit :

Rés. 2016-155

**ACCEPTATION ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Clermont Pelletier et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que soumis.

Rés. 2016-156

**ACCEPTATION PROCÈS-VERBAL**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui du conseiller Simon Pelletier et il est résolu que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 6 septembre 2016 soit par la présente accepté et signé séance tenante par le maire et le directeur général, lequel est aussi présent à l'assemblée en cours.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question à la période réservée à celles-ci

Rés 2016-157

**MAIRE-SUPLÉANT**

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que M. Clermont Pelletier soit nommé maire-suppléant pour les quatre prochains mois.

Rés. 2016-158

**VÉRIFICATION DES LIVRES 2016**

Il est proposé par le conseiller Jean-René Boucher avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que la proposition de la firme Raymond Chabot Grant Thornton au prix de 11 850,00+ taxes soit acceptée pour la vérification des livres de l'année 2016.

Rés. 2016-159

**PROTOCOLE D'ENTENTE SUR LA SÉCURITÉ INCENDIE AVEC LA RÉSIDENCE DUMAS.**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que la municipalité accepte de signer un protocole d'entente en cas d'incendie avec la Résidence Dumas pour une période de 5 ans pour accueillir les personnes temporairement afin de les héberger le temps que les familles puissent venir les chercher ou les relocaliser. Cette entente implique également le locataire de la salle municipale qui devra y adhérer.

Rés. 2016-160

**APPROBATION DES TRAVAUX VS SUBVENTION DU MTQ**

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le petit rang du Nord pour un montant subventionné de 50 000,00\$ conformément aux exigences du Ministère des Transports. Le conseil confirme également que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué

Rés. 2016-161

**DEMANDE DE COMPENSATION POUR L'ENTRETIEN DE CHEMIN À DOUBLE VOCATION**

Attendu que la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

Attendu que les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés;

Attendu que le Ministère des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la municipalité de Ville de St-Pamphile, l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 à compenser;

| Nom du ou des chemins sollicités | Longueur à compenser (km) | Ressource transportée | Nombre de camions chargés/an |
|----------------------------------|---------------------------|-----------------------|------------------------------|
| Route Elgin sud                  | 2,93                      | Bois                  | +/- 25 000                   |

Pour ces motifs, sur une proposition du conseiller Simon Pelletier appuyé par la conseillère Francine Couette et il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Ville de Saint-Pamphile demande au Ministère des Transports une compensation pour l'entretien du chemin à double vocation ci-dessus mentionné pour l'année 2016, et ce, sur une longueur totale de 2,93 km.

Rés.2016-162

### **PROGRAMME FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES (FEPTEU)**

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide sur le programme fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FEPTEU et pour recevoir le versement de cette aide financière.

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que :

- la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTEU;
- la Municipalité s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme;
- la Municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;
- la Municipalité s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTEU associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts et directives de changement;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTEU.

Rés. 2016-163

### **INSCRIPTION RÉSEAU MONDIAL DES VILLES AMIES DES AINÉS.**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la municipalité fasse son inscription au réseau mondial des « Villes amies des aînés »

Rés. 2016-164

### **REMBOURSEMENT PRÊT LIGUE « LES FORESTIERS »**

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu qu'il soit confirmé en date du 19

septembre 2016 le remboursement du prêt temporaire de 5 000,00 effectué à la ligue de hockey « Les Forestiers » par la résolution 2016-025.

Rés. 2016-165

**ENGAGEMENT « AGENT DE DÉVELOPPEMENT DES SPORTS DE GLACE.**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Luc Paris et il est résolu que l'on retienne la candidature de Mme Camille Lemelin pour agir à titre d'Agent de développement des sports de glace pour la période d'opération de l'aréna sur une base de temps partiel maximum moyen de 15 heures/ semaine à un taux de 13,00/heure.

Rés. 2016-167

**PARTICIPATION DÉVOILEMENT DES FLEURONS DU QUÉBEC**

Il est proposé par la conseillère Francine Couette avec l'appui du conseiller Jean-René Boucher et il est résolu que la municipalité accepte de défrayer le coût d'une inscription (166,71\$) pour participer au dévoilement des Fleurons du Québec qui se tiendra à Québec le 1<sup>er</sup> décembre 2016.

Rés. 2016-168

**ETAT DES REVENUS ET DÉPENSES ET COMPTES À PAYER**

Il est proposé par le conseiller Luc Paris avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'état des revenus et dépenses pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2016 soit par la présente accepté et que les comptes apparaissant au journal des achats du mois de septembre 2016 au montant de 198 943,91\$ soient acceptés et payés. Je certifie qu'il y a les crédits nécessaires au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Richard Pelletier, dir. gén.

Rés. 2016-169

**ACTIVITÉS PARASCOLAIRES- ÉCOLE SECONDAIRE**

Il est proposé par la conseillère Marlène Bourgault avec l'appui du conseiller Simon Pelletier que l'on confirme à l'école secondaire « La Rencontre » que la demande d'assistance financière pour le transport lors des activités parascolaires sera étudiée à la préparation du budget 2017.

Rés.2016-170

**20 IEME ANNIVERSAIRE NOUVEAUX SENTIERS DE LA MRC DE L'ISLET.**

Il est proposé par La conseillère Francine Couette avec l'appui de la conseillère Marlène Bourgault et il est résolu que l'on réserve pour 2 personnes au souper soulignant le 20<sup>ième</sup> anniversaire des Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet.

Rés. 2016-171

**COMMANDITE LES PETITS CHANTEURS DU COLLÈGE ST-PIERRE.**

Il est proposé par le conseiller Simon Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que l'on accepte de verser une contribution de 200,00\$ à l'organisme « Les Petits chanteurs du collège St-Pierre ».

Rés. 2016-172

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Clermont Pelletier avec l'appui de la conseillère Francine Couette et il est résolu que la présente assemblée soit close.

Mario Leblanc, maire

Richard Pelletier, directeur général